



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

projet de loi pour une école de la confiance

Question au Gouvernement n° 1808

Texte de la question

## PROJET DE LOI POUR UNE ÉCOLE DE LA CONFIANCE

**M. le président.** La parole est à Mme Béatrice Piron.

**Mme Béatrice Piron.** Ma question s'adresse à M. le ministre Jean-Michel Blanquer, et j'y associe mon collègue Gaël Le Bohec.

Depuis quelques jours, de fausses informations circulent sur le projet de loi pour une école de la confiance. On peut lire, ici ou là, que les écoles maternelles et élémentaires vont disparaître, tout comme leurs directeurs, et que des classes en milieu rural seront fermées. Toutes ces informations sont fausses, mais elles circulent de façon virale sur les réseaux sociaux, partagées par des enseignants, des directeurs d'école ou des parents d'élèves, qui s'inquiètent de leur avenir ou pour celui de leurs enfants. Aujourd'hui, certains tracts, qui ne sont même pas signés, sont diffusés aux portes de nos écoles afin de saboter cette réforme ou de créer un climat de méfiance.

**M. Fabien Di Filippo.** Allez parler aux maires, vous verrez !

**Mme Béatrice Piron.** Je comprends parfaitement que ces informations erronées puissent inquiéter la communauté éducative ou les maires, car nous sommes tous préoccupés par l'avenir de nos enfants et très attachés à notre école.

L'école est l'un des piliers de notre République. Elle doit garantir à chaque enfant l'acquisition des savoirs fondamentaux et de nos valeurs républicaines. Nous renouons d'ailleurs avec la promesse d'égalité des chances, grâce à toutes les mesures mises en place depuis dix-huit mois. Alors que l'un de nos objectifs est de réaffirmer l'importance de l'école maternelle, le projet de loi est détourné, et la rumeur de la disparition des écoles maternelles au profit des jardins d'enfant se propage.

Je regrette que l'école soit le théâtre de ces manipulations, car elle est avant tout un lieu d'ouverture critique sur le monde. Alors que les réseaux sociaux favorisent la diffusion rapide de fake news, l'école doit aider nos enfants à devenir des citoyens éclairés et à vérifier les sources et les informations.

Aussi, monsieur le ministre, pourriez-vous nous rassurer en répondant à ces inquiétudes, et redire que nous travaillons tous pour que l'école demeure un lieu où nos enfants doivent apprendre à discerner une fausse information d'une vraie, fiable et vérifiée ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*. Madame la députée, merci pour cette question. Derrière le président, il y a un tableau de Raphaël qui nous invite à réfléchir en permanence sur l'enjeu de la vérité : il représente Platon le doigt pointé vers le haut, et Aristote le doigt pointé vers le bas. C'est le reflet d'une époque qui avait pour amour la recherche de la vérité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

**M. Éric Diard**. Et la recherche de la modestie ?

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre*. Notre époque est malheureusement caractérisée aujourd'hui par la désinformation et pourrait être qualifiée d'« ère des bobards ». Au cours de la semaine dernière, chaque article de la loi a été l'objet de la désinformation la plus absolue. Grâce à votre question, je voudrais rétablir quelques vérités, notamment sur l'école primaire, car c'est la priorité du Gouvernement.

**Mme Sylvie Tolmont**. Cela ne se voit pas !

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre*. Elle fait l'objet d'augmentations budgétaires et de créations de postes importantes, ainsi que de mesures qui visent à la renforcer.

Premier exemple, l'école maternelle. L'article 2 de la loi mentionne effectivement les jardins d'enfant, mais pour prévoir une transition de ces derniers vers l'école maternelle. C'est donc un renforcement de l'école maternelle qui est clairement prévu, y compris grâce à tous nos projets de formation, de soutien à l'école maternelle et d'amélioration du taux d'encadrement.

**Un député du groupe LR**. Vous ne tenez pas vos engagements !

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre*. Dire le contraire est un bobard !

Deuxième exemple, extrêmement parlant : on dit que l'établissement public des savoirs fondamentaux conduirait à supprimer des écoles rurales.

**M. Sébastien Jumel**. C'est vrai !

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre*. C'est faux ; c'est un bobard ! C'est l'inverse : c'est fait précisément pour renforcer les écoles rurales, pour leur donner une masse critique. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

On dit que c'est fait pour supprimer les directeurs d'école ou les affaiblir : c'est un bobard !

**M. Sébastien Jumel**. C'est pourtant vrai !

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre*. C'est l'inverse qui est vrai. Au contraire, nous voulons donner un statut plus fort aux directeurs d'école. Avec la députée Cécile Rilhac, nous y travaillons, y compris pour avoir de nouvelles propositions permettant d'illustrer cela, à l'occasion de la lecture devant le Sénat. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

**M. Christian Jacob**. Sa tête ne passe plus les portes !

**M. Jean-François Parigi**. Cette réponse est un bobard !

**M. le président**. Merci, monsieur le ministre, de nous avoir rappelé qu'en français « fake news » se dit « bobard ».

Données clés

**Auteur :** [Mme Béatrice Piron](#)

**Circonscription :** Yvelines (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1808

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale et jeunesse

**Ministère attributaire :** Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(e)s)

**Question publiée au JO le :** [27 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 mars 2019](#)